

**BUREAU DIRECTEUR FÉDÉRAL  
INSEP – Vincennes  
Vendredi 10 janvier 2014  
15h30 – 19h30**

**Présents** Frank BIGNET, Jean-Michel BUNIET, Guillaume FRITSCH, Dominique FRIZZA, Cédric GOSSE, Françoise HUOT-JEANMAIRE, Philippe LESCURE, Michelle MONSERAT, Dominique SAGARY, Bernard SAINT-JEAN, Patrick SOIN.

**Absents excusés** Emmanuel CHABANNES, Frank GASQUET



Le Président LESCURE ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux participants.

**1. Administration générale, Secrétariat général**

**1.1. Point licences et nouveau logiciel**

Patrick SOIN présente un point d'étape concernant la prise des licences. Il note que le nouveau système semble favoriser cette démarche dans la mesure où nous enregistrons + de 8 000 licenciés d'avance, à date de comparaison identique, avec la dernière saison. 31 792 licenciés au 31 décembre 2012 pour 40 006 licenciés au 31 décembre de cette année.

Au niveau des Clubs, ils sont passés de 725 en fin de saison dernière, à 742 en ce début de toute nouvelle année, ce qui laisse augurer d'une évolution particulièrement intéressante, pour nos structures de terrain, et donc pour notre sport.

Le nouveau logiciel, même s'il n'est pas encore parfait, montre progressivement toute son efficacité. Sa mise en place, les difficultés rencontrées, et l'investissement important des Ligues seront abordés dans le Comité Directeur suivant cette réunion de BD. Il est essentiel de remercier les Président(e)s de Ligues Régionales pour la dynamique qu'ils ont bien voulu insuffler dans leurs structures régionales, afin d'accompagner ce changement.

Jean-Michel BUNIET fait un point sur le calendrier, qu'il développera largement à la réunion du Comité Directeur suivant ce BD.

**1.2. Date officielle d'arrêt du décompte des licences : 31 août**

Compte tenu des nouvelles modalités de délivrance des licences dites « longues » (licence de la saison suivante dont la validité est effective dès le mois de septembre ou octobre – au lieu de novembre), il est proposé d'arrêter le décompte des licences au 31 août pour :

- Disposer de chiffres exacts en fin de saison sans tenir compte des nouvelles licences validées sur la période de septembre / octobre et facturées la saison suivante
- Simplifier la gestion, le nombre de licences à cette date est également utilisé pour calculer le montant de l'affiliation due par les clubs et pour calculer le montant de la cotisation assurance due.

Les membres du BDF valident cette proposition, la date officielle d'arrêt du décompte des licences est fixée au 31 août (sur la base de la saison sportive du 1<sup>er</sup> novembre au 31 octobre de l'année suivante).

**1.3. Siège fédéral : point d'avancement**

Les locaux du nouveau siège fédéral, situé boulevard Marcel Sembat, sont toujours occupés de façon illégale. La prochaine audience au Tribunal est prévue le 17 mars 2014.

Philippe LESCURE souhaite que Madame La Ministre des Sports, Monsieur Le Maire de St Denis soient sollicités afin d'appuyer une demande d'audience auprès du Préfet de la Seine St Denis. Monsieur le Maire sera invité à nous assister dans cette rencontre, pour nous soutenir dans la gestion de ce dossier. Copies de

ces courriers seront remises au Directeur Technique National, afin qu'il informe le Directeur des Sports de la situation et des démarches en cours.

#### **1.4. Point d'avancement audit externe**

Patrick SOIN fait le point sur l'état d'avancement de l'audit externe. La Société réalise actuellement des entretiens (physiques ou téléphonés) avec les personnels, les élus et les résultats devraient être rendus oralement début février. Les conclusions seront partagées avec les Secrétaires Généraux. Philippe LESCURE souhaite revenir ensuite rapidement vers le Bureau Directeur pour envisager la suite à donner à cette consultation, au regard de la restitution, en termes de préconisations, propositions dans l'organisation et le fonctionnement fédéral.

#### **1.5. Point d'information Emploi d'Avenir**

Un point détaillé sera fait à la réunion de Comité Directeur suivant ce BD. Jason COURDY, dont la candidature a été retenue sur le 1<sup>er</sup> emploi, a pris ses fonctions ce lundi 6 janvier 2014. Un second recrutement est en cours.

#### **1.6. Représentation fédérale**

##### **1.6.1. AG de Ligues Régionales**

Le tableau faisant état des dates des différentes Assemblées Générales de Ligues est diffusé en réunion.

Les membres du Bureau Directeur, voire de la DTN seront présents, dans la mesure du possible, aux AG à venir, pour lesquelles une invitation de la Ligue concernée a été adressée à la fédération. Ainsi :

- Stéphane ZIMMER se rendra à l'AG de la Ligue Picardie (11 janvier)
- Philippe LESCURE se rendra à l'AG de la Ligue Alsace (18 janvier)
- Dominique SAGARY se rendra à l'AG de la Ligue Languedoc Roussillon (18 janvier)
- Cédric GOSSE se rendra à l'AG de la Ligue Provence Alpes (18 janvier)
- Michelle MONSERAT représentera la F.F.TRI. en Aquitaine (18 janvier)

##### **1.6.2. Grandes Epreuves Fédérales**

Le calendrier des Grandes Epreuves Fédérales est diffusé en réunion et les membres du Bureau Directeur font part de leurs possibilités de représenter la Fédération, sur les différentes épreuves. Les cadres de la DTN, les membres du Comité Directeur Fédéral seront invités à représenter la Fédération, sur des épreuves fédérales, quand ils le peuvent.

#### **1.7. Comité Directeur ouvert aux Ligues Régionales**

Le Comité Directeur ouvert aux Ligues Régionales, suivant cette réunion de Bureau, se déroule dans les mêmes locaux, à l'INSEP. Accueillis ce soir par le Directeur de l'INSEP, les membres du CD et les Président(e)s de Ligues dîneront et dormiront sur place. Ils pourront participer à la visite guidée des infrastructures de ce haut lieu du sport de haut niveau français, samedi matin, avant la réunion. Les repas de samedi, et la réunion de Comité Directeur programmée de 9H00 à 18H00 se dérouleront dans les locaux de l'INSEP.

#### **1.8. Assemblée Générale Fédérale Février 2014 – Quiberon**

##### **1.8.1. Organisation**

L'Assemblée Générale Fédérale se déroulera à Quiberon, le 1er février 2014, avec un hébergement dans un Centre de Thalassothérapie (Hôtel Sofitel) et des réunions au Centre « Louison Bobet », situé à proximité. Philippe LESCURE rencontrera le Directeur de l'hôtel SOFITEL à l'occasion de cette AG, avec des représentants du secteur Marketing, afin d'envisager un possible partenariat, sur certaines actions, y compris au niveau international.

Un point détaillé sera présenté au Comité Directeur suivant cette réunion.

##### **1.8.2. Proposition de modification de la date de clôture de l'exercice comptable fédéral et de la saison sportive**

A l'occasion de la création de Triathlon Evènement et du changement de logiciel d'adhésion, le Bureau Directeur Fédéral s'est posé la question de modifier la date de clôture de l'exercice comptable fédéral pour revenir à un exercice calé sur l'année civile.

Une étude a été lancée auprès d'Accord Sport, le cabinet d'expertise comptable de la F.F.TRI., afin de chiffrer les impacts financiers d'une modification de l'exercice comptable et de la saison sportive.

A la lecture de cette étude, le Bureau Directeur Fédéral valide le principe ci-dessous qui devra être adopté par le Comité Directeur et validé l'Assemblée Générale :

- Du 1<sup>er</sup> novembre au 31 octobre 2014 (aucun changement)
- Du 1<sup>er</sup> novembre 2014 au 31 décembre 2015 (exercice budgétaire et saison sportive sur 14 mois)
- Du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2016 (exercice budgétaire et saison sportive sur 12 mois, calés sur l'année civile)

### **1.8.3. Proposition de modification des Statuts**

Ce point sera présenté au Comité Directeur suivant ce Bureau Directeur, en intégrant l'impact des changements d'exercice et de saison sportive tels qu'ils viennent d'être proposés par les membres du BD.

### **1.8.4. Proposition de modification du Règlement Intérieur**

Ce point sera présenté au Comité Directeur suivant ce Bureau Directeur, en intégrant l'impact des changements d'exercice et de saison sportive tels qu'ils viennent d'être proposés par les membres du BD.

### **1.8.5. Proposition de modification du Règlement Financier**

Ce point sera présenté au Comité Directeur suivant ce Bureau Directeur, en intégrant l'impact des changements d'exercice et de saison sportive tels qu'ils viennent d'être proposés par les membres du BD.

## **1.9. Comité Directeur ouvert aux Ligues Régionales 2 Février Quiberon**

### **1.9.1. Projet d'Ordre du Jour**

Le projet d'ordre du jour du Comité Directeur ouvert aux Président(e)s du 2 février 2014 est complété en réunion. Il sera présenté pour modifications et validation en Réunion du Comité Directeur suivant cette instance.

## **2. Trésorerie Générale**

### **2.1. Budget F.F.TRI. / Budget TRIATHLON EVENEMENT**

Bernard SAINT-JEAN présente la répartition budgétaire qui a été opérée pour constituer les budgets prévisionnels de la F.F.TRI. et la SAS Triathlon Evènements.

### **2.2. Créance Organisateur Championnat du Monde de Belfort, vis à vis de l'ITU**

L'organisateur des Championnats du Monde de Triathlon, qui se sont déroulés à Belfort les 1<sup>er</sup> et 2 juin 2013, est redevable de la somme de 85 000 € à la Fédération Internationale. L'administrateur de l'ITU a saisi la F.F.TRI., liée de fait par contrat, concernant cette créance.

Bernard SAINT-JEAN fait part de démarches qui ont déjà été effectuées auprès de Philippe LANG, Président du Comité d'organisation, et notamment d'une récente lettre recommandée restée sans réponse. Les membres du Bureau Directeur proposent qu'un nouveau courrier, sous forme de RAR, soit envoyé vers le représentant du Comité d'organisation, afin qu'une réunion soit organisée au plus vite, avec les différentes parties, pour envisager le règlement de cette somme due à l'ITU.

## **3. Marketing / Communication**

### **3.1. Point d'information : film « de toutes nos forces »**

Philippe LESCURE fait part de la sortie du film « de toutes nos forces », réalisé à partir d'une histoire vraie, relatant les relations entre un père et son fils en situation de handicap dont l'objectif est de participer à une épreuve de Triathlon. C'est un beau clin d'œil à notre sport, qui plus est sur fond d'amour et de tendresse entre ce père et son fils. Elisabeth BARRAUD, Présidente de la Commission Marketing, a représenté la fédération, invitée à la diffusion de ce film en avant-première.

## **4. Développement**

### **4.1. Point d'information**

#### **4.1.1. Plan de féminisation fédéral**

Michelle MONSERAT fait part du souhait de la Commission de cibler des axes de développement, dans le cadre du projet « La mixité, un levier de développement au service du projet fédéral ». Elle reviendra vers le Bureau Directeur au regard de l'évolution des travaux.

Michelle MONSERAT informe les membres du Bureau Directeur que le Plan de féminisation de la F.F.TRI. pourrait être primé, à l'occasion des « 24 Heures du Sport féminin », le 1<sup>er</sup> février 2014, jour de la tenue de l'Assemblée Générale Fédérale à Quiberon. Carole PEON, cadre technique en charge du projet et Marlène LEBRUN, membre du Comité Directeur Fédéral et de la Commission féminine seront présentes sur cet événement.

#### **4.1.2. Ecole Française de Triathlon**

Jean-Michel BUNIET rappelle la présence de deux personnalités de l'USEP, Monsieur Jean-Michel SAUTEREAU, Président de l'USEP, et Monsieur Thierry POISSON membre du Comité Directeur de l'USEP, à Quiberon, le 1<sup>er</sup> février prochain, afin de signer la convention F.F.TRI. / USEP. Cela sera aussi le moment choisi pour remettre les malles de l'Ecole Française de Triathlon à l'USEP, aux différents invités, et aux Président(e)s de Ligues Régionales. Ainsi, il est proposé de suspendre l'AG à partir de 11H45, et de consacrer l'espace temps suivant à l'EFT.

Jean-Michel BUNIET précise qu'un bulletin de commande partira prochainement vers les Ligues afin qu'elles fassent état de leurs besoins en malles EFT.

Concernant la formation, des modules seront mis en place, en harmonisation avec les formations fédérales existantes.

### **5. Vie Sportive**

#### **5.1. Grandes Epreuves Fédérales : Paris, Embrun, Nice**

Ce point sera abordé de façon détaillée, lors du Comité Directeur suivant ce BD.

#### **5.2. Contestation de l'attribution du titre de Champion de France Groupe d'Âge 2013**

Suite au courrier en RAR de Monsieur DUPONT Philippe, contestant l'attribution du titre de Champion de France Groupe d'Age V1 « distance M » décerné à NICE le 29 Septembre dernier à Monsieur Olivier MARCEAU au regard de sa double nationalité, les membres du BDF rappelle que malgré toute la vigilance que nous attachons à la rédaction de la Réglementation Sportive, des articles peuvent s'avérer contraires à la législation en vigueur. Tel était le cas de la disposition relative à la double nationalité.

Le Bureau Directeur Fédéral décide de maintenir sa décision afin de ne pas contrevenir aux dispositions légales qui s'imposent par rapport à nos propres textes réglementaires.

#### **5.3. Evolution Class Tri**

Suite au dernier colloque des Conseillers Techniques de Ligues, Frank BIGNET propose une modification de la grille permettant le calcul des points pour le Class Tri, afin que tous les jeunes bénéficient a minima de deux points, à partir du moment où ils finissent simplement leur épreuve. Les membres du Bureau Directeur, à l'unanimité, sont favorables à cette évolution, qui sera présentée, pour information, au Comité Directeur ouvert aux Président(e)s de Ligues.

#### **5.4. Evolution Quota Jeunes GEF**

Les quotas pour les grandes épreuves nationales individuelles jeunes (CF Duathlon, Triathlon, Aquathlon) sont fixés par un pourcentage du nombre de licenciés par catégorie à l'année N-1. Lors de leur colloque, Frank BIGNET fait part de la volonté affirmée par les CTL, de recalculer ces quotas sur la base des licenciés à l'année N et non plus à N-1. A l'unanimité, les membres du Bureau Directeur proposent de retravailler sur cette proposition pour la saison sportive 2014-2015, et de ne rien changer sur la saison 2014.

### **6. Haut Niveau / International / Médical**

#### **6.1. Point d'information**

##### **6.1.1. Convention Fédération Française de Triathlon / Fédération Tahitienne de Triathlon**

Suite à la réunion du 9 janvier dernier, Frank BIGNET présente l'évolution de la convention entre notre fédération et la Fédération Tahitienne de Triathlon. Finalisée, avec peu de changements si ce n'est dans le mode de prise en charge de certaines actions de formations, cette convention sera présentée lors du Comité Directeur du 2 février prochain, pour validation. Elle sera ensuite proposée à la signature du Président de la Fédération Tahitienne de Triathlon.

### **6.1.2. Demande de Grégory ROUAULT**

Grégory ROUAULT souhaite changer de nationalité sportive afin de courir sous les couleurs des USA, où il va à nouveau résider prochainement. Les membres du Bureau Directeur, à l'unanimité, et le Directeur Technique National, sont favorables à la signature d'un « bon de sortie », sous réserve qu'il fasse parvenir sa demande de radiation de la liste des sportifs de haut niveau.

## **7. Relation avec les Ligues Régionales / Discipline**

### **7.1. Aide à la professionnalisation des Ligues régionales**

Cédric GOSSE présente, de façon détaillée, le projet « Accord-cadre entre la Fédération Française de Triathlon et les Ligues relatif à leur professionnalisation ». Cette nouvelle mouture a évolué au fur et à mesure des réflexions au sein des différentes instances (Bureaux et Comités Directeurs, Séminaires du Bureau et des Président(e)s de Ligues, réunions de Commissions...).

Les membres du Bureau Directeur sont favorables à une présentation en Comité Directeur suivant ce Bureau, mais souhaitent que certains points soient retravaillés pour une demande d'adoption définitive au Comité Directeur ouvert aux Ligues du 2 février 2014. Françoise HUOT-JEANMAIRE propose l'organisation d'une réunion téléphonique avec le groupe de réflexion constitué à l'issue du Séminaire des Président(e)s de Ligues de Marseille.

Le Président clôture la séance et remercie les membres du BDF pour leur participation.

\*\*\*\*\*

**Philippe LESCURE**  
**Président**

**Patrick SOIN**  
**Secrétaire Général**

**BUREAU DIRECTEUR FÉDÉRAL TÉLÉPHONÉ**  
**Mercredi 12 février 2014**  
**18h30 – 19h30**

**Présents** Frank BIGNET, Jean-Michel BUNIET, Emmanuel CHABANNES, Guillaume FRITSCH, Dominique FRIZZA, Cédric GOSSE, Françoise HUOT-JEANMAIRE, Philippe LESCURE, Michelle MONSERAT, Dominique SAGARY, Bernard SAINT-JEAN, Patrick SOIN.

**Absents excusés** Frank GASQUET



Le Président LESCURE ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux participants.

**1. Modification de la date et du programme du Triathlon de Paris 2014**

Compte tenu du positionnement d'une course à pied importante le 15 juin prochain dans Paris, le comité d'organisation propose de modifier la date de notre manifestation.

Au regard du calendrier des évènements parisiens et du calendrier des grandes épreuves fédérales, le comité d'organisation préconise d'organiser le Triathlon de Paris le **19 octobre 2014**.

Les membres du BDF valident cette préconisation et en informerons le Comité Directeur Fédéral.

Dans la mesure où aucune épreuve de duathlon, à l'échelle mondiale, n'a accueilli les 3000 participants attendus sur l'opération 2014, le comité d'organisation préconise de **ne pas organiser de duathlon et de se concentrer sur les deux bike & run prévus**.

Cette préconisation permet également de limiter les contraintes financières et techniques qui pèsent sur l'organisation.

Les membres du BDF valident cette préconisation et en informerons le Comité Directeur Fédéral.

**2. Grand Prix F.F.TRI. étape de Valence**

L'ensablement du Rhône ne permettant pas d'organiser un départ en ligne, la Commission Nationale des Grandes Epreuves a décidé que l'épreuve se disputera sur un format multi relais 2-1-2.

Le Président clôture la séance et remercie les membres du BDF pour leur participation.

\*\*\*\*\*

**Philippe LESCURE**  
**Président**

**Patrick SOIN**  
**Secrétaire Général**

**BUREAU DIRECTEUR FÉDÉRAL**  
**PARIS – IBIS Ledru Rollin**  
**Vendredi 7 Mars 2014 de 14H00 à 19H00**  
**Samedi 8 Mars 2014 de 8H30 à 12H30**

**Présents**

Frank BIGNET, Jean-Michel BUNIET, Emmanuel CHABANNES, Guillaume FRITSCH, Dominique FRIZZA, Frank GASQUET, Cédric GOSSE (vendredi), Françoise HUOT-JEANMAIRE, Philippe LESCURE, Michelle MONSERAT, Dominique SAGARY, Bernard SAINT-JEAN, Patrick SOIN (samedi).

**Absents excusés** Cédric GOSSE (samedi), Patrick SOIN (vendredi).



Le Président LESCURE ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux participants.

**1. Administration générale, Secrétariat général**

**1.1. Point licences**

Patrick SOIN présente un point d'étape concernant la prise des licences. De date à date, on note une progression moyenne de 7,5 %. Nous avons passé la barre des 40 000 licenciés. Nous comptons 26 Clubs de plus que l'an dernier, soit 751 à ce jour.

**1.2. Espace tri 2.0 : Point d'étape – Perspectives d'évolution**

**1.2.1. Point d'étape**

Jean-Michel BUNIET présente un point d'étape.

**1.2.2. Perspective d'évolution : Inscription en ligne aux épreuves.**

Jean-Michel BUNIET présente un projet de gestion des inscriptions en ligne aux manifestations.

Les membres du Bureau Directeur souhaitent que ce projet soit présenté au prochain Comité Directeur.

**1.2.3. Perspectives d'évolution : Challenge Fédéral – Classement national**

Jean-Michel BUNIET présente un travail de réflexion mené sur la création d'un Challenge Fédéral, proposant aux licenciés un Classement national. L'objectif est de valoriser les licenciés, de renforcer le sentiment d'appartenance à notre Fédération. Il serait basé sur le volontariat des Organismes.

Les membres du Bureau Directeur sont favorables, à l'unanimité, à cette orientation qui pourrait répondre à un réel besoin de reconnaissance de nos licenciés.

Le Bureau Directeur propose d'affiner ce projet, pour une présentation au prochain Comité Directeur du mois de juin, et une inscription à l'ordre du jour du prochain Séminaire des Président(e)s de Ligues Régionales.

**1.3. Siège fédéral : point d'avancement**

Les locaux du nouveau siège fédéral, situé boulevard Marcel Sembat, sont toujours occupés de façon illégale. La prochaine audience au Tribunal est prévue le 17 mars 2014.

**1.4. Point d'information Emploi d'Avenir**

Patrick SOIN fait part du recrutement d'un second Emploi d'Avenir, en la personne de Mme ....., qui a pris son poste mi-février.

Frank BIGNET fait part du recrutement en cours d'un coordonnateur des Emplois d'Avenir, des entretiens seront réalisés entre le 17 mars et le 18 avril.

### **1.5. Programmation générale des réunions du BDF**

Un tableau reprenant les différentes instances fédérales est remis aux membres du Bureau Directeur. Les réunions qui y sont attachées, les documents devant être envoyés avant et (ou) après ces espaces de travail, tous les outils en lien avec l'organisation et la programmation générale y figurent. Au regard de nombres de dysfonctionnements pointés ces derniers mois, il est important de reposer le cadre indispensable au bon fonctionnement fédéral. Ce tableau, s'il est suivi et respecté, devrait permettre d'y parvenir.

Patrick SOIN précise que l'audit, dans sa phase d'accompagnement au changement, devrait permettre de revisiter tous les outils pour les adapter le plus justement possible aux besoins fédéraux, et d'optimiser les ressources fédérales.

### **1.6. Solution collaborative de travail : messagerie, partage de document, stockage en ligne, « intranet... » (Google Apps / Microsoft Office 365)**

Patrick SOIN précise que le système de messagerie actuel n'est pas adapté aux besoins en terme de travail collaboratif (calendrier et carnet d'adresses partagés, partage de documents...).

Il est proposé d'étudier les offres des 2 principaux acteurs du secteur des solutions collaboratives, à savoir Google Apps for Business et Microsoft 365.

Les membres du BDF valident cette proposition à l'unanimité.

### **1.7. Gestion des emails « nous contacter » via Espace Tri 2.0 : fin de la gestion centralisée par la FFTRI, envoi direct aux ligues concernées.**

Dans la mesure où l'espace Tri 2.0 est un système nouveau (lancement en septembre 2013) et que les ligues et les clubs ne pouvaient pas maîtriser cet outil à 100% dès la première année, la F.F.TRI. a traité directement les demandes d'assistance par email (près de 7000 réponses envoyées).

A la rentrée prochaine (septembre 2014), la F.F.TRI. ne gèrera plus de dispositif, la procédure de traitement des difficultés rencontrées par les licenciés retrouve son cheminement habituel : le licencié contacte son club, si nécessaire le club contacte la ligue et si nécessaire la ligue contacte la F.F.TRI..

Le rétablissement de la procédure habituelle est rendue possible par :

- une meilleure connaissance de l'outil de la part des clubs et des ligues
- la mise en place d'un système qui permettra de retrouver son identifiant et son mot de passe, ce qui permettra de résoudre les  $\frac{3}{4}$  des demandes d'assistance

### **1.8. Procès-Verbaux : Modalités de traitement, de présentation, de circulation**

Françoise HUOT-JEANMAIRE, Secrétaire Générale Adjointe, en charge de la rédaction des procès-verbaux des réunions physiques de Bureau et de Comité Directeur, depuis plusieurs années fait part des difficultés pour elle à continuer à assumer les comptes rendus de toutes les réunions. C'est une tâche lourde et laborieuse, d'autant qu'il y a de plus en plus de dossiers présentés sous forme de documents PowerPoint, incluant images, schémas, photos, etc, qui sont commentés en direct, dans les réunions. Afin de garder toute son efficacité, un compte rendu doit être rédigé dans un délai court.

Les membres du Bureau Directeur proposent que la secrétaire adjointe continue de produire les PV de réunions de Bureau Directeur, mais de façon plus synthétique, faisant apparaître essentiellement les décisions validées.

Concernant les PV de Comité Directeur, les membres du Bureau Directeur proposent de solliciter des membres du Comité Directeur, en début de séance, pour rédiger le PV de séance.

Il est envisagé aussi d'externaliser la prestation, néanmoins cette solution pourrait ne pas être complètement pertinente dans la mesure où seule une synthèse des débats apparaît à ce jour dans les PV, ce qui est moins facile à produire pour un prestataire externe qu'une retranscription in extenso des débats.

Une préparation plus complète des documents par les intervenants permettrait de faciliter le travail de rédaction des PV :

- En identifiant clairement la problématique portée à la connaissance des membres du CDF
- En identifiant clairement les propositions formulées

### **1.9. Séminaire groupé DTN – CTL – CRA – LIGUES**

En novembre 2014, la ligue de Bourgogne organisera le Séminaire des Président(e)s de Ligues Régionales et celui de la Direction Technique Nationale et des Conseillers Techniques de ligues, ce qui permettra la mise en place de temps d'échanges partagés.

### **1.10. BDF début décembre – 25<sup>ème</sup> anniversaire Avignon**

Le Congrès de l'ITU se déroulera en décembre 2014, à Avignon. La date du Bureau Directeur arrêtée aux 5 et 6 décembre est repoussée aux 12 et 13 décembre suivants, à Avignon.

Les réunions du BD auront lieu le vendredi après-midi et le samedi matin, et un temps de travail sera partagé avec l'ITU le samedi après-midi, autour de thématiques telles que l'EFT, le plan de féminisation. Tous les élus fédéraux seront invités, ainsi que les Président(e)s de Ligues Régionales, de Commissions Nationales, et bien sûr, des personnalités du Ministère, du CNOSF.

Il est souhaité que les invitations soient adressées dès le mois de juin prochain.

### **1.11. Semaine de congés imposés ou non sur la période de Noël – Nouvel an 2014 ?**

Patrick SOIN rappelle que la F.F.TRI. ferme une semaine pour congés entre Noël et Nouvel An depuis deux ans, il s'agit d'un moyen intéressant permettant de ne pas cumuler des retards de récupérations ou de congés pour notre Personnel à une période assez creuse de l'année en terme d'activité.

Néanmoins cette fin d'année, les jours fériés du 25 décembre et du 1<sup>er</sup> janvier tombent un jeudi, la fermeture de la F.F.TRI. dépasserait 5 jours en intégrant la fermeture obligatoire d'une semaine et les ponts qu'il est possible de faire également.

Les membres du BDF décident donc :

- D'imposer la fermeture de la F.F.TRI. le vendredi 26 décembre et le vendredi 2 janvier 2015
- De ne pas imposer, cette année, d'autres jours de fermeture entre Noël et Nouvel An. Les salariés pourront poser des congés s'ils le souhaitent sous réserve qu'il y ait au moins une personne par service sur cette période.

### **1.12. Projet d'ordre du jour séminaire du BDF et programme**

Le Séminaire du Bureau Directeur se déroulera à Sète, les 11 et 12 avril prochains. L'ordre du jour est complété en réunion.

## **2. Trésorerie Générale**

### **2.1. Créances au 28 Février 2014**

Emmanuel CHABANNES présente le tableau détaillé des créances, à la date du 28 février 2014. Le suivi concernant les relances est à jour.

### **2.2. Point financier Championnat du Monde ITU Belfort**

Philippe LANG, Directeur de l'organisation du Championnat du Monde ITU de Belfort 2013, a répondu à la dernière sollicitation de la F.F.TRI. et a rencontré Emmanuel CHABANNES et Bernard SAINT-JEAN, en présence d'Agnès FANJAUD, Vice Présidente de la ligue Franche Comté, afin :

- De préciser les difficultés auxquelles il a dû faire face
- D'étudier les options permettant le règlement de la facture de 85.000 € de l'ITU

Un plan d'apurement de la créance sera proposé à Philippe LANG et la F.F.TRI. prendra attache auprès de l'ITU afin d'évaluer les possibilités de gestion de ce dossier.

Les membres du Bureau Directeur et du Comité Directeur seront informés de l'évolution de ce dossier.

### **2.3. Projet de réglementation de frais (déplacements – locations – hébergements...).**

Michelle MONSERAT propose de travailler sur un projet visant à minimiser les frais de déplacements aériens ou terrestres, les locations de véhicules ou d'hébergements, etc. Les membres du Bureau Directeur sont favorables à l'exploration de différentes pistes, dans ce sens. Afin d'affiner ce projet sur lequel Michelle MONSERAT se propose de retravailler, il est essentiel d'être très réactifs sur la programmation des différentes réunions, la planification des déplacements. L'élaboration de nouveaux outils pourrait permettre de mieux y répondre, comme l'agenda partagé, déjà utilisé par certaines commissions.

Sur proposition de Philippe LESCURE, contact sera pris avec la Fédération Française de Judo, qui s'est regroupée avec 13 autres Fédérations Olympiques, pour gérer une Agence de Voyages.

### **3. Marketing / Communication**

#### **3.1. Publication des grilles de prix sur le site fftri.com**

Les grilles de prix seront publiées sur le site fftri.com, après validation, bien sûr, par les instances fédérales.

#### **3.2. Présentation du partenariat avec le film « De toutes nos Forces »**

Frank GASQUET présente le plan de communication dans le cadre du partenariat engagé avec le film de Nils TAVERNIER, « De toutes nos Forces », qui sort en salles le 26 Mars 2014.

En partenariat avec Pathé Distribution et l'agence APC, la F.F.TRI. est associée à 4 avant-premières dédiées à Rouen, Paris, Bordeaux, Lyon, et 2 avant-premières privatisées MAIF à Nice et Strasbourg.

Les projections sont suivies d'un débat orienté sur le thème du handicap, en collaboration avec la Fédération des APHAJ.

Des représentants fédéraux seront associés à ces espaces d'échanges, auxquels les Président(e)s de Ligues Régionales participeront aussi.

#### **3.3. Point à date : refonte des outils de communication – Présentation des nouveaux supports de visibilité terrain F.F.TRI..**

Frank GASQUET présente la refonte des outils de communication.

- Les supports institutionnels, avec la plaquette marketing et le dossier de presse, en cours de finalisation.
- Les autres supports sur un format dépliant en 3 volets : Triathlon, Duathlon, Aquathlon, Bike and Run.
- Les nouveaux supports de visibilité terrain : banderoles, comptoir d'accueil, panneaux PVC ligne d'arrivée, oriflammes et tentes pliables.

#### **3.4. Point à date : protection commerciale « Sport Sourcing »**

Frank GASQUET présente, de façon détaillée, le 1<sup>er</sup> rapport d'activité de « Sport Sourcing », dans lequel apparaît notamment la liste des 55 entreprises contactées, et les différents retours.

#### **3.5. Création d'une boutique en ligne**

Le projet d'e-boutique « tripartite » n'aboutira pas dans la mesure où les conditions financières de la relation ne sont pas validées par deux des trois « partenaires », dont la F.F.TRI..

Il est proposé au BDF de créer une e-boutique « F.F.TRI. » indépendante et de consulter notre prestataire de stockage pour connaître ses conditions pour assurer la logistique (stockage et envoi) des articles vendus.

Cette proposition est validée par les membres du BDF.

### **4. Développement**

#### **4.1. Point d'information Formation**

Frank BIGNET présente un point d'étape sur la Formation, au regard de ce qu'il a présenté lors du dernier Comité Directeur Fédéral, en terme d'évolutions sur l'Olympiade.

La 4<sup>ème</sup> promotion DEJEPS démarre en septembre 2014, pour se terminer en novembre 2015.

L'Unité Complémentaire Capitalisable (UCC) est une passerelle entre les formations d'Etat et les formations fédérales, c'est donc un outil intéressant. Ainsi, des UCC sont programmées ou envisagées au:

- CREPS Vichy : septembre 2014
- CREPS Bourges : septembre 2014
- CREPS Dinard : décembre 2014
- CREPS Strasbourg : en attente
- CREPS Boulouris : en attente

Au regard des expériences qui se sont déroulées à L'Île de La Réunion, et en Île de France, et d'un bilan très positif, Frank BIGNET propose de faire évoluer le cadre d'organisation des Formations Fédérales, et notamment du BF4. Ainsi, le déroulement de certaines formations pourrait être confié aux Ligues Régionales, sous conventions avec la Direction Technique Nationale, qui interviendrait alors de façon plus

distante. La DTN validerait le niveau de compétence des intervenants constituant l'équipe assurant le face à face pédagogique et s'assurerait de la certification.

L'évolution des Conventions Ligues / F.F.TRI., dans le cadre de l'accompagnement fédéral à la professionnalisation, et la signature de l'accord cadre permettront d'aller dans ce sens, et de garantir la qualité des formations.

Des conventions pourraient être passées entre certaines Ligues ayant proximité géographique, si toutes ne peuvent prétendre à réunir les ressources nécessaires à l'organisation d'une Formation. Les CREPS pourraient être des opérateurs privilégiés. Des modules optionnels pourraient être proposés, en fonction de la spécificité des projets de Ligues : EFT, Développement de la pratique Féminine, etc.

Les membres du Bureau Directeur, à l'unanimité, sont favorables à cette orientation. Un point d'information sera réalisé lors du regroupement de début avril à Aix en Provence, avec les CTL. Seule une validation par les membres du Comité Directeur de juin permettra d'acter définitivement cette évolution.

Frank BIGNET fait part de la nécessité de réécrire un nouveau livret de l'Éducateur en Triathlon, de mettre à jour les différents supports pédagogiques, au regard des différentes évolutions de ces dernières années. L'objectif de cette démarche, en cohérence avec l'EFT, est de bien redéfinir :

- L'encadrement des pratiques
- Les connaissances fondamentales nécessaires à l'encadrement
- Les rôles et missions de l'éducateur/entraîneur
- Les publics encadrés et la nature des projets sportifs

## **5. Vie Sportive**

### **5.1. Triathlon de Paris**

#### **5.1.1. Triathlon de Paris 2014 – Bike and Run**

Dominique SAGARY fait un point concernant les différentes démarches effectuées pour l'organisation du Triathlon de Paris 2014 (Bike and Run).

Emmanuel CHABANNES rappelle que l'objectif de cette organisation est bien de toucher le plus grand nombre de sportifs, licenciés et non licenciés, d'organiser une grande fête populaire sur Paris.

#### **5.1.2. Triathlon de Paris – Nager au cœur de Paris**

Philippe LESCURE, entouré de Présidents et Directeurs de Fédérations, a déjeuné récemment avec la candidate à la Mairie de Paris, Mme Anne HIDALGO. Le Président LESCURE a redit tout l'intérêt pour notre Fédération à organiser un grand Triathlon à Paris, et à nager en plein cœur de Paris. Madame HIDALGO s'est montrée très sensible à ce projet.

Il semblerait que la natation soit possible dans le Lac de Daumesnil et dans le plan d'eau de La Villette, Philippe LESCURE demande à Dominique SAGARY d'étudier les possibilités de mise en place d'un triathlon à Paris en nageant à l'un ou l'autre de ces endroits.

### **5.2. Triathlon de Nice 2014**

Dominique SAGARY fait part de l'état d'avancement du dossier concernant l'organisation du Triathlon de Nice 2014.

Un dossier est transmis actuellement aux entreprises afin de les inviter à participer à une épreuve Triathlon en Relais.

Le choix de l'emplacement de mise à l'eau doit être étudié avec attention afin de permettre aux concurrents de nager dans une eau qui ne présente aucun risque sur le plan sanitaire.

Jeudi 13 mars prochain, Dominique SAGARY est invité par le Service des Sports de la Ville de Nive, au nom de la F.F.TRI., à participer à une réunion au cours de laquelle sera abordée l'organisation des « European Master Games » qui se dérouleront du 1<sup>er</sup> au 10 octobre 2015.

### **5.3. Triathlon Evènements**

#### **5.3.1. Point Rencontre Transversalité Secteurs Fédéraux**

Une réunion s'est déroulée récemment, en présence de représentant(e)s des différents secteurs d'activités. L'idée est de travailler de façon transversale, au regard de l'impact de Triathlon Evènements, sur tous les secteurs. L'évolution et le fonctionnement de Triathlon Evènements seront à l'ordre du jour du prochain Séminaire du Bureau Directeur, qui se déroulera à Sète, en avril prochain.

#### **5.3.2. Point Rencontre Clubs D1**

Dominique SAGARY revient sur la rencontre avec les Clubs de D1, qui s'est déroulée le 22 février dernier, au CNOF. De nombreux représentants fédéraux, des salariés des différents secteurs, des représentants des Organismes et de l'Arbitrage étaient présents, autour de Philippe LESCURE. Seuls 2 Clubs n'ont pu répondre à l'invitation. L'organisation, le montage des épreuves du Grand Prix, le calendrier ont été abordés et Emmanuel CHABANNES a présenté « Triathlon Evènements ».

### **6. Haut Niveau / International / Médical**

#### **6.1. Proposition participation EDF Paratriathlon Coupe de France 2014**

Frank BIGNET présente la demande de dérogation du Président de la CNHN, pour la participation de l'équipe de France de Paratriathlon à la Coupe de France des Clubs. Cette demande, validée par la CNS, paraît légitime au regard du projet partagé par la F.F.TRI. et la F.F.H. d'obtenir des médailles aux Jeux Paralympiques de Rio, en Paratriathlon. L'objectif est de mieux accompagner nos Triathlètes de haut-niveau, et de communiquer autour de leurs performances. Cette demande doit s'inscrire dans un cadre dérogatoire et non pas dans une modification de la réglementation générale fédérale.

Frank BIGNET présente les besoins en termes d'organisation, de tenues, de chronométrage, de classement et de communication.

Les membres du BDF précisent que cette décision relève de la compétence de la Commission Nationale Sportive et qu'ils sont favorables à cette dérogation déjà validée par la Commission Nationale Sportive.

#### **6.2. Association des Pays francophones**

Frank BIGNET rencontrera prochainement le chargé de Mission du CISF (Comité International du Sport Français). L'objectif de cette rencontre est de connaître les différents dispositifs en termes de soutien à des projets en lien avec la francophonie.

Les membres du Bureau Directeur sont favorables à envisager la création d'une Association des Pays francophones en Triathlon. Il est proposé de réorienter ce projet, pour étude, vers la Commission Nationale des Affaires Internationales.

#### **6.3. Club France**

Dominique FRIZZA présente un point détaillé sur tous les projets en cours, dans le cadre du Club France et note une réelle dynamique qui s'instaure progressivement.

Le Président clôture la séance et remercie les membres du BDF pour leur participation.

\*\*\*\*\*

**Philippe LESCURE**  
Président

**Patrick SOIN**  
Secrétaire Général

**BUREAU DIRECTEUR FÉDÉRAL**  
**Vendredi 23 mai 2014 – 10h/17h**  
**Siège Fédéral**

<b>Présents</b>	Frank BIGNET, Jean Michel BUNIET, Emmanuel CHABANNES, Guillaume FRITSCH, Dominique FRIZZA, Frank GASQUET, Michelle MONSERAT, Philippe LESCURE, Dominique SAGARY, Patrick SOIN
<b>Excusés</b>	Cédric GOSSE, Françoise HUOT JEANMAIRE, Bernard SAINT JEAN

\*\*\*\*\*

Le Président LESCURE ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux participants.

<b>1.</b>	<b>Proposition et validation restitution "Equipe projet" et schéma de réorganisation fédérale</b>
<p>L'organigramme présenté est validé et sera présenté au comité directeur du 14 juin.</p> <p>Le principe de fonctionnement visant à mettre en œuvre une meilleure synergie entre élus et permanents est validé.</p> <p>La mission des ressources humaines est confiée au directeur général des services avec le soutien d'une ressource externe.</p> <p>Un point trimestriel sera effectué afin de mesurer les changements entrepris.</p> <p>Les points évoqués sont validés à l'unanimité et seront mis en application au 1<sup>er</sup> juillet 2014.</p> <p>La réorganisation fédérale sera présentée :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• à la déléguée du personnel au début du mois de juin.</li> <li>• aux équipes le 16 juin.</li> </ul>	
<b>2.</b>	<b>Validation de l'ordre du jour du BDF du 13 juin 2014</b>
<p>L'ordre du jour du BD est validé.</p>	
<b>3.</b>	<b>Validation de l'ordre du jour du CDF du 14 juin 2014</b>
<p>L'ordre du jour du CD est validé.</p>	
<b>4.</b>	<b>Appel du club de Saint Raphael</b>
<p>Compte tenu d'une conciliation rendue récemment par le CNOSF sur un cas identique, il n'est pas envisageable que l'appel du club de Saint-Raphaël puisse être statué par le comité directeur fédéral.</p>	

5.

**Informations diverses**

Le ministère en charge des sports a attribué à la fédération deux subventions exceptionnelles en avenant à la convention d'objectifs :

- La première de 8500 euros afin d'assurer la mise en œuvre du plan de féminisation
- La seconde de 6750 euros afin d'assurer un programme d'échange international avec le Maroc.

Le Président clôture la séance et remercie les membres du BDF pour leur participation.

\*\*\*\*\*

*Philippe LESCURE – Président*

*Patrick SOIN – Secrétaire Général*

# BUREAU DIRECTEUR FÉDÉRAL

## Vendredi 13 juin 2014 – 14h/19h

### IBIS GENTILLY

<b>Présents</b>	Frank BIGNET, Jean Michel BUNIET, Emmanuel CHABANNES, Guillaume FRITSCH, Dominique FRIZZA, Frank GASQUET, Cédric GOSSE, Françoise HUOT JEANMAIRE, Michelle MONSERAT, Philippe LESCURE, Dominique SAGARY, Bernard SAINT-JEAN,
<b>Excusés</b>	Patrick SOIN

\*\*\*\*\*

Le Président LESCURE ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux participants.

## 1. SECRETARIAT GENERAL / ADMINISTRATION GENERALE

### 1.1 Point licences

Ce point sera effectué de façon détaillée lors du Comité Directeur suivant cette réunion.

### 1.2 Siège Fédéral : point d'avancement

L'audience du 19 mai 2014 a été reportée à ce lundi 16 juin 2014. Une information plus précise sera communiquée après la tenue de cette audience, à laquelle participera Guillaume FRITSCH.

Dès la libération des locaux, un gardiennage sera mis en place et les travaux seront lancés dans les meilleurs délais.

### 1.3 Recrutement coordonnateur Emplois d'Avenir

Frank BIGNET rappelle le contexte de recrutement d'un coordonnateur des Emplois d'Avenir et le périmètre de son poste : déploiement des emplois d'avenir sur le territoire national, rapprochement avec les conseillers territoriaux, création d'un observatoire des métiers en triathlon, renforcement des relations de la F.F.TRI. avec les différents réseaux nationaux, communication avec les employeurs, exploration de nouvelles thématiques avec sécurisation du développement de la pratique, recherche de financements pour des actions au service des licenciés, etc. La personne recrutée sur ce poste, est placée sous l'autorité hiérarchique du Directeur Général des Services. Elle sera aussi amenée à le seconder dans ses missions de Gestion des Ressources Humaines. Les membres du Bureau Directeur valident la proposition de recrutement, sur un profil Cadre, groupe 7 de la Convention Collective Nationale du Sport. La prise de fonction doit être effective au 01<sup>er</sup> septembre 2014.

### 1.4 Mise en concurrence assurance

Le groupe de travail « assurance », composé de Jean-Michel BUNIET, Cédric GOSSE, Emmanuel CHABANNES et Guillaume FRITSCH, a mis en place un cahier des charges qui a été transmis aux assureurs et aux courtiers qui en faisaient la demande à compter du 20 mars 2014.

Trois offres ont été déposées dans les délais impartis. L'une de ces offres est particulièrement coûteuse, elle sera donc écartée et seuls deux candidats seront convoqués pour une audition. A l'issue de l'audition des deux candidats encore en lice, un Bureau Directeur téléphoné pourra être organisé afin de valider une proposition d'assurance 2014 - 2018.

### 1.5 Chasuble arbitres

Jean-Michel BUNIET propose aux membres du BDF d'envisager une évolution des chasubles des arbitres (forme, couleurs...). Tous les membres du BDF y sont favorables. Il est proposé de mandater la CNA afin de réfléchir à une évolution et d'y associer le Secteur Communication Marketing afin de rechercher un partenariat spécifique, comme cela existe dans d'autres sports.

## 2. TRESORERIE GENERALE

### 2.1 Créances au 31 mai 2014

Un tableau reprenant l'état des différentes créances est diffusé en réunion. Bernard SAINT-JEAN, en charge de ce suivi, fait part des relances effectuées. Le montant total des créances à ce jour est de 33 953 euros.

### 2.2 Suivi budgétaire au 31 mars 2014

Emmanuel CHABANNES commente le tableau de bord du suivi budgétaire qui est diffusé en réunion. Alain COURPRON, Président de la Commission Nationale Financière, présentera ce nouveau suivi budgétaire lors du Comité Directeur suivant ce BD.

## 3. MARKETING/COMMUNICATION

### 3.1 Diffusion du clip institutionnel fédéral

Frank GASQUET, Vice-Président en charge de la communication et du marketing, présente le film institutionnel de la fédération :

- **Objectif** : disposer d'un outil dynamique/moderne pour présenter le Triathlon aux différents interlocuteurs de la F.F.TRI. (partenaires institutionnels et privés, médias, grand public, ...) mais aussi des ligues et des clubs.
- **Format** : Clip de 3.30 min, véritable « carte de visite » de la F.F.TRI.
- **Parti pris** : Favoriser la transmission de messages clés par l'image (esthétisme des plans et des postures). Les textes n'ont qu'un rôle complémentaire.
- **Contraintes** : Montrer la diversité des pratiques et profils de pratiquants avec une banque image principalement composée de « rushs » issus des épreuves élite du Grand Prix de Triathlon.

Frank GASQUET précise que certaines images ont été données gracieusement par ASO et par Gérard IACONO, organisateur d'Embrun, et les membres du BDF les en remercient chaleureusement.

Le film est largement apprécié par tous les membres du Bureau Directeur. Présenté au Comité Directeur suivant ce BD, ce film sera mis à disposition sur notre site internet dès le 16 juin 2014.

### 3.2 Point prospection commerciale Sportsourcing

Frank GASQUET rappelle que depuis le début de l'année 2014, le service marketing F.F.TRI. s'appuie sur une régie commerciale spécialisée dans le sport : SportSourcing. L'objectif est de finaliser de nouveaux partenariats privés.

### 3.3 Presse spécialisée – Triathlète Magazine

A ce jour, la F.F.TRI. adresse 4 numéros de Triathlète Magazine à chaque foyer de licenciés. Il est proposé de modifier cette formule dès 2015, sous réserve de négociation financière avec Triathlète Magazine, et d'adresser 11 numéros en version numériques + le numéro de janvier avec le calendrier au format papier.

Les membres du BDF valident cette orientation à la majorité.

## 4. Triathlon Evènements

### 4.1 Manifestations 2014 : Embrun, Nice, Paris

Bernard SAINT-JEAN et Dominique SAGARY travaillent avec le Comité d'Organisation sur l'édition Embrun 2014, mais aussi sur 2015. Le programme de 2014 sera présenté au comité Directeur suivant ce Bureau, ainsi que l'évolution souhaitée autour d'une « semaine fédérale ».

Dominique SAGARY propose un point d'étape concernant l'organisation du Triathlon de Nice 2014. Actuellement, près de 500 personnes sont inscrites. Une évolution du parcours vélo est à l'étude. Le programme sera prochainement arrêté. A noter qu'en 2015, le triathlon sera organisé dans le cadre des « European Master Games ».

Dominique FRIZZA fait part d'un projet, au niveau de l'ETU, de voir organisée une Coupe d'Europe des Clubs. La question est posée de la confier à la France, et notamment à Nice. Les prochains RDV à l'international devraient apporter des éléments plus précis concernant ce dernier projet.

Bernard SAINT-JEAN fait part de l'état d'avancement de la manifestation « Triathlon de Paris 2014 » qui se déroulera sur le format « Bike and Run », le 19 octobre prochain, autour de la Tour Eiffel et du Trocadéro. Les dossiers sont déposés auprès de la Préfecture et de la Ville de Paris. A ce jour, 90 équipes sont inscrites.

Triathlon de Paris 2015 : des démarches sont en cours afin de pouvoir nager sur Paris ou la couronne.

D'une façon générale, concernant les épreuves organisées sous l'égide de la Fédération, et notamment les Championnats de France au cours desquels des T-shirts sont remis aux Triathlètes, Michelle MONSERAT demande que nous soyons vigilants afin que les tenues remises aux femmes soient des coupes femmes.

## 5. Développement

### 5.1 Présentation de la charte GENERALI

Cette charte sera présentée de façon détaillée, au Comité Directeur suivant ce Bureau Directeur, par Jean-Marc GROSSETETE, Président de la Commission Nationale Développement Durable.

### 5.2 Proposition d'évolution du label étoile DD

Jean-Marc GROSSETETE, Président de la Commission Nationale Développement Durable, propose de faire évoluer le label DD\*, en utilisant l'architecture du label DD\*\*. Il présentera ce projet de façon détaillée en Comité Directeur.

### 5.3 Présentation du plan d'action de la CN Outre-Mer

Le projet de développement de la CNOM a été envoyé aux membres du Bureau Directeur, et n'appelle aucune remarque particulière. Il sera présenté de façon détaillée, au Comité Directeur suivant cette réunion par Françoise HUOT-JEANMAIRE, Présidente de la CNOM.

### 5.4 Evolution de la classification Paratriathlon

L'entrée du Paratriathlon aux Jeux Paralympiques a amené l'ITU à retravailler sur la classification des paratriathlètes.

Le Directeur Technique National, Frank BIGNET, propose aux membres du BDF de mettre en place une classification simplifiée en fonction du mode de locomotion :

Classification simplifiée par mode de locomotion	Classification ITU
<b>Handbike - Fauteuil</b>	PT1 : Score lors de la classification > 640 points. Utilisateurs de handcycle et fauteuil.
<b>Debout (natation - vélo - course à pied)</b>	PT2 : Score lors de la classification inférieur à 454,9 points. Avec possibilité d'utilisation de prothèse. PT3 : Score lors de la classification entre 455,0 et 494,9 points. Avec possibilité d'utilisation de prothèse. PT4 : Score lors de la classification entre 495,0 et 557,0. Avec possibilité d'utilisation de prothèse.
<b>Tandem</b>	PT 5 : Athlètes classés en B1, B2, B3 selon la classification IBSA/IPC. Utilisateurs de Tandem avec guide.
<b>Vélo - Fauteuil</b>	Catégorie non représentée à l'international.

Frank BIGNET propose que la classification ITU soit appliquée sur **le Championnat de France Paratriathlon** (Grande Epreuve) et sur toute **World Para Event (WPE) organisée sur le territoire national. Sur les autres épreuves du calendrier fédéral**, Frank BIGNET propose ::

- D'appliquer la classification simplifiée (cf tableau ci-dessus)
- D'appliquer la classification I.T.U., si, et seulement si, tous les paratriathlètes inscrits sont déjà classifiés

**Ces propositions sont validées à l'unanimité par les membres du Bureau Directeur.**

Frank BIGNET propose également d'intégrer la mise en place d'une classification ITU au cahier des charges du Championnat de France de Paratriathlon afin de :

- Permettre aux athlètes souhaitant s'orienter vers une pratique internationale (groupe d'âge ou élite) de passer une classification officielle.
- Classifier officiellement un maximum de paratriathlètes sur une même épreuve.

Une qualification ITU étant nécessaire pour pouvoir classer les paratriathlètes, deux médecins (Claude Marblé et Hervé Collado) participent cette année à une formation de « medical classifier » et deux techniciens (Nicolas Becker et Cyrille Mazure) participent cette année à une formation de « technical classifier ».

**Cette proposition est validée à l'unanimité par les membres du BDF.**

Frank BIGNET souhaite qu'une réflexion soit menée, dans l'évolution du dispositif « Espace Tri 2.0 », au moment de la prise de licence, afin que les paratriathlètes soient éventuellement identifiés, et ce, afin de mieux les accompagner dans leur parcours sportif, au niveau national et international. Les membres du Bureau Directeur sont favorables à cette orientation. Un rapprochement avec la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (C.N.I.L.) sera nécessaire.

#### 5.5 Démarche de simplification de la RGF/Proposition d'évolution

Ce point sera présenté, de façon détaillée, par Pierre BIGOT, en charge de ce dossier, au Comité Directeur suivant cette réunion

## 6. Vie Sportive

### 6.1 Présentation du plan de formation des délégués techniques

Dominique SAGARY présente un point d'avancement du groupe de travail, constitué d'Alexandre PY, Yannick PETIT, David MANGEL, Dominique SAGARY, en charge d'une réflexion à la mise en place d'une formation dédiée aux Délégués Techniques Nationaux, et à une classification suivant différents niveaux de compétences. Les membres du Bureau Directeur sont favorables à cette orientation. Ce projet pourrait être présenté au Comité Directeur d'octobre.

## 7. Haut Niveau / International / Médical

### 7.1 Bilan de la réunion Haut Niveau du 05 avril 2014

La réunion du 5 avril dernier réunissait Jacky BAUDRAND, Frank BIGNET, Jean-Michel BUNIET, Dominique FRIZZA, Gérard HONNORAT, Laurent MASSIAS, Benjamin MAZE, Alexandre PY, Florent ROY, Dominique SAGARY, Thierry SAMMUT. L'objectif était d'imaginer comment favoriser l'implication de nos structures fédérales dans un processus d'accès vers le Haut Niveau.

Frank BIGNET présente aux membres du Bureau Directeur, la liste des préconisations issues de ce temps de travail, les actions à mettre en œuvre, et les dates auxquelles ces évolutions devraient aboutir :

- "Rencontre individuelle des dirigeants de clubs avec sportifs identifiés (Rio 2016 - Tokyo 2020)"
- Cahier de préconisations des GEF Jeunes
- "Labellisation des écoles de triathlon sur l'axe unique du sport pour tous"
- Labellisation des structures d'accueil d'accès au haut niveau
- "Critères d'accès aux CF jeune avec quota individuel et quota équipe"
- "Règlement D1 Triathlon : quota français, droits d'accès..."
- Organisation d'épreuves I.T.U. : Coupe d'Europe junior, Coupe d'Europe ou Coupe du Monde Elite, Paratriathlon Event
- "Réflexion sur les droits de formation et droits de mutation"

Les membres du Bureau Directeur sont favorables à la mise en œuvre de ces préconisations et proposent que chaque Vice-Président soit garant des travaux à initier dans son secteur.

## 7.2 Point sur les affaires internationales

Denis JAEGER, Président de la Commission Nationale des Affaires Internationales présentera un point d'information sur les affaires internationales, au cours du Comité Directeur suivant cette réunion.  
Dominique FRIZZA fait part de certaines demandes émanant des Groupes d'Âges lors de leurs déplacements. En l'attente du retour de tous les questionnaires de satisfaction, il est important de réfléchir aux premières demandes, notamment dans la proposition d'un package, incluant des T-shirts spécifiques « Equipe de France ». Les membres du Bureau Directeur sont tout à fait favorables à de telles orientations, visant à accompagner au mieux nos Groupes d'Âges.

## 7.3 Compte rendu réunion déplacements internationaux

Dominique FRIZZA fait savoir qu'il a piloté une réunion de travail le 04 avril dernier visant à optimiser les déplacements internationaux.  
Ont participé à cette réunion : Narjess BRAHIM - Kahéna TAALBA – Frank BIGNET - Benjamin MAZE - Cyrille MAZURE – Dominique FRIZZA.

## 7.4 Anniversaire ITU

Le 25<sup>ème</sup> anniversaire de l'ITU et de la F.F.TRI. sera fêté les 12 et 13 décembre 2014 en Avignon.  
Seront invités à cet anniversaire :

- Les membres du Comité Directeur Fédéral,
- Les Président(e)s de Ligues Régionales,
- Les Président(e)s de Commissions Nationales,
- Des VIP F.F.TRI.
- Les membres de l'Executive Board de l'ITU,
- Des VIP I.T.U.

Il est précisé que les frais de déplacement ne sont pas pris en charge par la F.F.TRI..

## 7.5 Retour des travaux sur Hygiène et sécurité

Dominique FRIZZA, Vice-Président en charge du haut niveau, présente les résultats des travaux et les préconisations du groupe de travail « Hygiène et Sécurité ». Ce groupe de travail était piloté par le Dr Claude MARBLE et Dominique FRIZZA et était composé de :

- Dominique SAGARY – François HUISSIER – Jacky BAUDRAND – Denis MAIRE – Christophe LEGRAND – Pascal GODEL – Denis MARCHE – Benjamin MAZE – intervention ponctuelle du Dr LE NABAT, *médecin de la ligue de La Réunion*

### Sur le plan réglementaire :

**CAS N° 1: LA NATATION A LIEU DANS UNE « ZONE DE BAIGNADE »** (terme officiel définissant une zone clairement délimitée, contrôlée et autorisée par les autorités sanitaires)

- **L'organisateur n'est pas tenu d'effectuer d'analyses**

**CAS N° 2: LA NATATION N'A PAS LIEU DANS UNE ZONE DE BAIGNADE**

- **L'organisateur doit fournir un compte rendu d'analyse de l'eau qui devra être affiché et accessible sur le site.**
- Date de l'analyse? dans le mois qui précède la manifestation avec un retour du résultat vers le médecin et le président de ligue au moins 15 jours avant la compétition.
- Combien de prélèvement? 1 prélèvement au minimum doit être effectué
- Lieu du prélèvement? seul impératif, effectuer le prélèvement dans l'eau dans laquelle se déroulera la partie natation.
- Nature des analyses? les analyses doivent comporter
  - Nombre d'entérocoque en UFC/100 ml
  - Nombre d'Escherichia Coli en UFC/100 ml
- Limites préconisées voir le site ministériel  
<http://baignades.sante.gouv.fr/baignades/editorial/fr/controle/interpretation.html>
- **POINT IMPORTANT :** il est précisé que les ARS ou les préfetures peuvent demander des analyses complémentaires

### Affichage des résultats :

- **En l'absence de production de compte rendu d'analyse, le Président de ligue ou son représentant informe l'organisateur de l'annulation de la partie natation.**
- Les résultats seront affichés sur le lieu du retrait des dossards et ce, de façon visible. Ils seront, de plus, clairement explicités par l'organisateur. Il devra faire figurer l'un des deux commentaires suivants :
- « Les résultats d'analyses sont inférieurs aux valeurs limites préconisées, la qualité de l'eau est jugée suffisante. »
- « Les résultats d'analyses s'écartent des valeurs limites préconisées, la qualité de l'eau est jugée insuffisante. Les participants sont libres, au vu de l'information sur la qualité des eaux, de choisir ou non de prendre le départ de la course. »
- Dans le cas de conditions météorologiques exceptionnelles, en particulier lors de fortes précipitations, la qualité bactériologique de l'eau de baignade peut être rapidement dégradée, l'organisateur doit prendre en compte cet aspect.

### Pour toute nouvelle organisation

- Pour toute nouvelle organisation, dont la partie natation doit se dérouler en dehors d'une zone de baignade, un compte rendu de l'analyse doit être joint au dossier de demande d'organisation envoyé à la ligue ou à la Fédération pour le cas des Grandes Epreuves.
- Pour toutes les épreuves: l'annulation de la natation doit être anticipée – le « plan B » duathlon doit être opérationnel.

### Concernant le dispositif préventif préconisé :

#### **1. La mise en place d'une veille sanitaire axée sur deux points :**

- Le Dr MARBLE restera à l'écoute d'éventuels problèmes de santé à la suite d'épreuves comportant une partie natation.
- Le Dr LHUISSIER récupérera les données d'analyse de l'eau sur des ligues tests : Pays de Loire, Bourgogne, Cote D 'Azur et Nord Pas de Calais afin de mieux connaître les qualités des eaux de baignade des compétitions. Un questionnaire et une banque de données seront établis par le Dr LHUISSIER.

#### **2. La création de documents d' Information sur les maladies liées à la baignade**

##### **INFORMATION SUR LES MALADIES**

- Les maladies liées à la baignade sont rares mais lorsqu'elles surviennent il est important d'évoquer certaines causes qui nécessitent des traitements adaptés.
- Les risques de pathologies sont de plus en plus faibles grâce aux contrôles croissants des autorités sanitaires et aux exigences importantes d'obtention du label « zone de baignade ».
- Néanmoins on peut, de manière non exhaustive, évoquer et sans rentrer dans le détail: **Les infections par les germes fécaux** (mammifères, oiseaux, égouts) - **les algues bleues** (production de cyanobactéries) - **La dermatite du baigneur** (affection de la peau causée par des larves d'excréments d'oiseaux aquatiques que l'on retrouve sur certaines plages) - **La leptospirose** (cette maladie, qui peut être mortelle, se transmet par le contact de la peau ou des muqueuses (ORL, conjonctive oculaire) avec de l'eau douce contaminée par l'urine d'animaux infectés (rongeurs, chiens, bovins, chevaux, porcs..).

**Les préconisations présentées sont adoptées à l'unanimité par les membres du Bureau Directeur et seront ainsi présentées au CDF suivant cette réunion.**

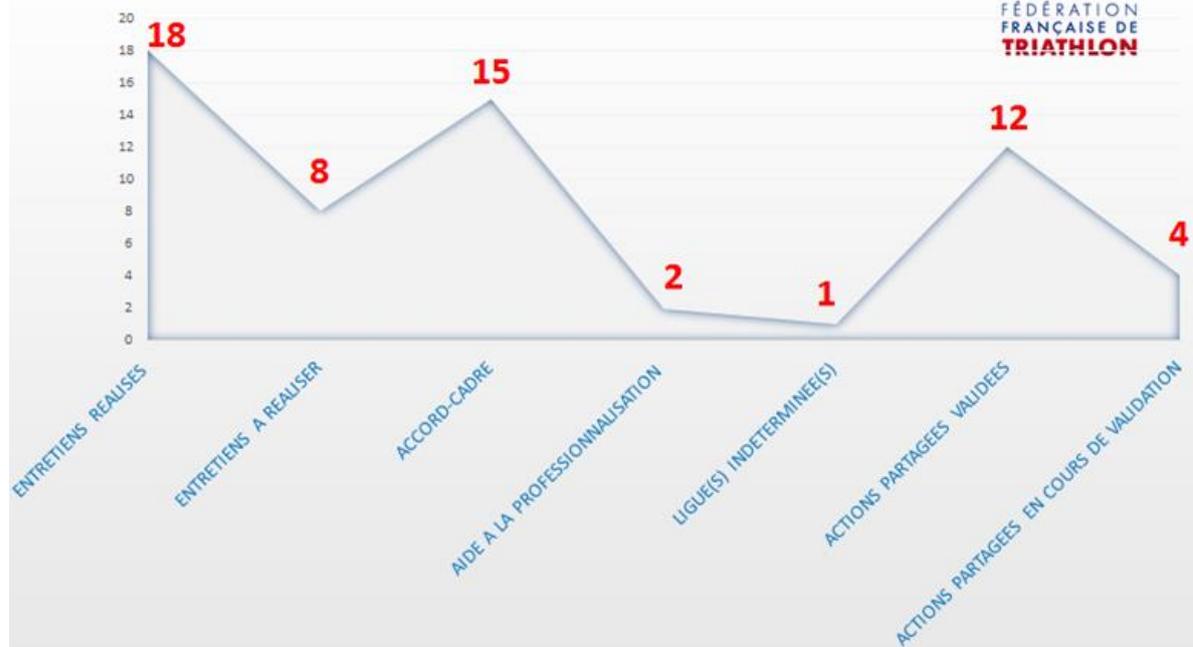
## **8.**

### **Relation avec les ligues régionales / Discipline**

#### **8.1 Point d'information : accord cadre F.F.TRI./LR**

Cédric GOSSE, Vice-Président en charge des relations avec les ligues régionales, présente un point d'information sur les dispositifs d'aide à la professionnalisation.

## Synthèse des entretiens



## Items de développement investis par les ligues



### 8.2 Validation de la composition du comité d'évaluation des dispositifs fédéraux de professionnalisation en faveur des L.R.TRI.

Conformément au texte validé en CDF du 2 février 2014, le comité d'évaluation doit être composé de 3 membres :

- Dont le Président de la Commission Nationale Emploi Formation (C.N.E.F.)
- Dont au moins 2 d'entre eux doivent être membres du Comité Directeur Fédéral
- Dont aucun d'entre eux ne doit exercer un mandat de Président(e) de Ligue

- Si le Président de la C.N.E.F. devait également être Président de Ligue, il ne prendra pas part à ce comité d'évaluation et proposera un représentant issu de sa commission.

Il est proposé aux membres du BDF de valider la nomination des trois personnes ci-dessous listées :

1. Monsieur Alexandre Py
2. Monsieur Jacky Baudrand
3. Monsieur Pascal Godel

**La nomination de ces trois personnes est validée à la majorité, et sera présentée au Comité Directeur suivant cette réunion.**

Le Président clôture la séance et remercie les membres du BDF pour leur participation.

\*\*\*\*\*

*Philippe LESCURE – Président*

*Patrick SOIN – Secrétaire Général*

## BUREAU DIRECTEUR FÉDÉRAL TELEPHONE

Mercredi 9 juillet 2014 – 18H00 – 19H00

<b>Présents</b>	Frank BIGNET, Jean Michel BUNIET, Guillaume FRITSCH, Frank GASQUET, Françoise HUOT JEANMAIRE, Michelle MONSERAT, Philippe LESCURE, Dominique SAGARY, Bernard SAINT JEAN, Patrick SOIN.
<b>Excusés</b>	Emmanuel CHABANNES, Dominique FRIZZA, Cédric GOSSE.

\*\*\*\*\*

Le Président LESCURE ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux participants.

### 1.1 Validation choix assureur fédéral

La proposition d'ALLIANZ étant la moins chère, les retours quant à la gestion des sinistres étant positifs, les membres du BDF valident à l'unanimité la proposition d'ALLIANZ.

### 1.2 Notice d'information assurance : utilisation du format numérique

Considérant que, dans le cadre de la prise de licence (via Espace Tri 2.0) :

- la notice d'information assurance est envoyée par email
- la notice d'information assurance est lisible en ligne, téléchargeable, et également jointe au formulaire de licence
- le demandeur doit cocher un certain nombre d'éléments liés à l'assurance
- le demandeur doit signer le formulaire prérempli sur lequel il est noté que la notice lui a bien été remise

Les membres du BDF valident à l'unanimité l'utilisation d'une notice d'information assurance au format PDF.

### 1.3 Appels formulés par le club de Mulhouse

Le Mulhouse Olympique Triathlon a adressé au BDF deux demandes d'appel des décisions de la Commission Nationale Sportive sanctionnant le club de deux pénalités financières de 1000 euros pour non-respect du quota de licenciés de nationalité française sur deux étapes du Grand Prix F.F.TRI. de Triathlon (étapes de Dunkerque et de Valence).

Considérant que le Mulhouse Olympique Triathlon ne fait pas la démonstration d'une éventuelle non-conformité de la réglementation sportive de la Fédération Française de Triathlon par rapport à la législation européenne ;

Considérant que chaque club de Division 1 a retourné l'attestation sur l'honneur signée du Président du club précisant « avoir pris connaissance de la Réglementation Sportive en vigueur » conformément à l'article 9.7.2.1. de la Réglementation Sportive (page 75) ;

Considérant que l'obligation d'intégrer des athlètes de nationalité française dans les équipes des clubs de Division 1 est en vigueur depuis le 1er novembre 2010 et qu'elle a été communiquée dès le 1er novembre 2009 ;

Considérant que depuis cette date, aucun club, y compris le Mulhouse Olympique Triathlon, n'a contesté cette obligation ;

Considérant que cette obligation est souhaitée par la très grande majorité des clubs de Division 1 ;

Le Bureau Directeur Fédéral décide de confirmer les décisions de la Commission Nationale Sportive et de maintenir les deux pénalités financières de 1000 euros pour non respect du quota de licenciés de nationalité française sur les étapes de Dunkerque et de Valence.

### 1.3 Informations diverses

#### **Championnat de France de Triathlon Distance L – 6 juillet 2014**

Avec ses 800 inscrits et une diffusion en direct sur Internet, le championnat de France de Triathlon Distance L s'est très bien passé. L'organisateur et son équipe sont félicités et remerciés par le BDF.

L'absence sur le podium du 1<sup>er</sup> élite homme, Monsieur Sylvain SUDRIE, et 3<sup>ème</sup> élite femme, Madame Alexandra ROUCHER, est a été déplorée.

Le 1er alinéa du 8.36.2 de la Réglementation Sportive (page 65) précise que *“Le concurrent récompensé pour sa performance au titre d'un classement prévu par l'organisation est tenu de se présenter à la cérémonie de remise des prix. **En cas d'absence, aucune récompense ne pourra être réclamée.**”*

A la majorité, les membres du BDF décident d'appliquer les dispositions prévues par la Réglementation Sportive et de ne pas verser de récompense (grille de prix) au 1<sup>er</sup> élite homme et 3<sup>ème</sup> élite femme, tous deux absents lors de la cérémonie de remise des prix.

#### **Bike & Run de Paris**

Une campagne de communication sur les réseaux sociaux est en cours.

La F.F.TRI., comme tous les organisateurs, n'ayant pas vocation à s'engager à perte sur une organisation, une projection du nombre d'équipes attendues devra être présentée, ainsi qu'une projection du nombre d'équipes nécessaires pour atteindre l'équilibre financier devront être présentées lors du BDF des 12 et 13 septembre 2014. Le maintien ou l'éventuelle annulation de l'organisation seront étudiés au regard de ces éléments chiffrés.

Le Président clôture la séance et remercie les membres du BDF pour leur participation.

\*\*\*\*\*

**Philippe LESCURE – Président**

**Patrick SOIN – Secrétaire Général**

**BUREAU DIRECTEUR FÉDÉRAL**  
**Vendredi 12 septembre 2014 – 14h00/20h00**  
**Samedi 13 septembre 2014 – 8h30/12h30**  
**Ibis Ledru Rollin**

<b>Présents</b>	Frank BIGNET, Jean Michel BUNIET, Emmanuel CHABANNES, Guillaume FRITSCH, Dominique FRIZZA, Frank GASQUET, Cédric GOSSE, Françoise HUOT JEANMAIRE, Michelle MONSERAT, Philippe LESCURE, Bernard SAINT JEAN, Patrick SOIN.
<b>Absent excusé</b>	Dominique SAGARY

\*\*\*\*\*

Le Président LESCURE ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux participants.

## **1 Secrétariat Général / Administration Générale**

### **1.1 Point licences**

Patrick SOIN, Secrétaire Général, présente l'évolution du nombre de licenciés et de clubs. De date à date, une progression de 7% du nombre de licenciés est enregistrée.

Le nombre de clubs est également en progression (+33 clubs par rapport à la fin de saison dernière).

### **1.2 Nouvelle présentation des ordres du jour BDF/CDF**

Patrick SOIN, Secrétaire Général, présente la nouvelle organisation des ordres du jour. Les ordres du jour des réunions de BDF / CDF sont désormais aménagés de manière à différencier notamment les points présentés pour validation de ceux présentés pour information.

### **1.3 Siège fédéral : point d'avancement**

La F.F.TRI. est en attente de la date d'audience de la cour d'appel de Paris.

### **1.4 Recrutement Responsable Emploi**

Patrick SOIN, Secrétaire Général, informe les membres du BDF de la prise de fonction de notre nouvelle salariée, responsable Emploi et Ressources Humaines, Mme Delphine LABORDE, en date du 1<sup>er</sup> septembre 2014.

### **1.5 Point d'avancement Espace Tri 2.0**

Jean-Michel BUNIET, Vice-Président en charge du Développement, présente un point d'avancement de notre application Espace Tri 2.0 et précise que la nouvelle saison a été lancée début septembre. Les clubs peuvent demander le renouvellement de leur affiliation. Dès lors que la réaffiliation club est validée, le renouvellement de licence est possible.

### **1.6 Proposition Formations BDF Espace Tri 2.0/Google Apps – outils collaboratifs**

Jean-Michel BUNIET, Vice-Président en charge du Développement, propose qu'une formation « Espace Tri 2.0 » soit délivrée aux membres du BDF.

Par ailleurs, compte tenu de la migration vers Google Apps prévue à la fin du mois de septembre, Guillaume FRITSCH, Directeur Adjoint, propose de dispenser une formation aux membres du BDF qui le souhaitent. Les possibilités de partage de calendrier et de documents, de travail collaboratif seront détaillées.

### **1.7 Calendrier et préparation des réunions du 2ème semestre**

Patrick SOIN, Secrétaire Général, présente le calendrier prévisionnel des réunions :

- 07 octobre 2014 : CDF téléphoné consacré à la RGF
- 15 octobre 2014 : CDF téléphoné consacré à la RGF
- 24 octobre 2014 : BDF physique + formation Espace Tri 2.0 de 10h à 12h30 (Paris)
- 25 octobre 2014 : CDF physique (Paris)
- Du 20 au 23 novembre 2014 : colloque DTN/CTL et séminaire des Président(e)s de ligues (Bourgogne)
- 12 et 13 décembre 2014 : BDF physique + anniversaire des 25 ans de l'ITU et de la F.F.TRI. (Avignon)
- 16 janvier 2015 : BDF physique (Paris) + vœux au personnel
- 20 février 2015 : BDF (Paris)
- 21 février 2015 : CDF ouvert aux Président(e)s de Ligues (Paris)
- 14 mars 2015 : Assemblée Générale Fédérale (Les Sables d'Olonne / Talmont Saint Hilaire)
- 15 mars 2015 : CDF ouvert aux Président(e)s de Ligues (Les Sables d'Olonne / Talmont Saint Hilaire)
- 11 – 12 avril 2015 : séminaire du BDF (Arcachon)

### **1.8 Organisation et thèmes séminaire Président(e)s de Ligues Régionales**

Patrick SOIN, Secrétaire Général, présente un point sur l'organisation du colloque des CTL/DTN et du séminaire des Président(e)s de Ligues est effectué.

Une réunion outre-mer est prévue le vendredi 21 novembre de 10h à 12h et un temps de travail partagé CTL/DTN/Président de ligue est programmé le vendredi 21 novembre de 15h à 18h.

### **1.9 Gouvernance : évolutions et calendrier**

Patrick SOIN, Secrétaire Général, fait savoir que le groupe de travail se réunira à la fin du mois de septembre et le sujet de la gouvernance sera abordé sous forme d'ateliers lors du séminaire des Président(e)s de Ligues.

### **1.10 Invitation responsables de services BDF/CDF**

Lorsque cela s'avère opportun, les membres du BDF sont favorables à une intervention des responsables de service en BDF / CDF.

### **1.11 Inscriptions en ligne**

Jean-Michel BUNIET, Vice-Président en charge du Développement, présente le contrat d partenariat F.F.TRI. / ANEWCO. Les membres du BDF et notre avocat sont invités à prendre connaissance de ce projet et à faire connaître leur avis.

### **1.12 Comité Directeur Fédéral du 25 octobre 2014 : Ordre du jour**

Le projet d'ordre du jour est complété en séance.

## **2 Secrétariat Général / Administration Générale**

### **2.1 Budget Prévisionnel 2014/2015**

Emmanuel CHABANNES, Trésorier Général, a mis en place des réunions de travail avec chaque responsable de commission ou de secteur dans le cadre du montage de budget prévisionnel. Une première version du budget prévisionnel sera présentée au BDF de décembre 2014.

### **2.2 Créances au 31 août 2014**

La liste des créances est présentée aux membres du BDF.

### **2.3 Suivi budgétaire au 31 août 2014**

Le suivi budgétaire au 31 août est présenté.

### **2.4 Délégation de signature**

L'organigramme fédéral ayant évolué, une délégation de signature (chèque/virement) est également confiée au Directeur Général des Services.

### **2.5 Eventuelle évolution des coûts d'agrément d'épreuves**

Jean-Michel BUNIET, Vice-Président en charge du Développement, propose, pour simplifier le tableau des droits de licence manifestation et le paramétrage informatique des coûts, de regrouper les épreuves par catégorie de distances, sans tenir compte de la discipline :

- Distances XS et S
- Distance M
- Distance L
- Distance XL et XXL

Cette proposition est validée à la majorité (1 abstention) et sera proposée dans le cadre de la validation des coûts 2016.

## **3 Marketing / communication**

### **3.1 Plan de communication et stratégie marketing 2015/2016**

Le BDF confirme à la majorité la reconduction du contrat « Sport Sourcing ».

### **3.2 Commandes adidas 2015**

Frank GASQUET, Vice-Président en charge de la Communication et du Marketing, précise que la commande de la dotation adidas sera lancée prochainement.

### **3.3 Perspectives d'évolution des partenariats en cours en 2015**

Frank GASQUET, Vice-Président en charge de la Communication et du Marketing, présente un point d'information.

### **3.4 Recherche nouveaux partenaires RV prévus sept/déc. 2014**

Frank GASQUET, Vice-Président en charge de la Communication et du Marketing, présente un point d'information.

### **3.5 Perspectives diffusion TV 2015**

Frank GASQUET, Vice-Président en charge de la Communication et du Marketing, précise que le contrat de production TV arrive à échéance très prochainement et qu'une mise en concurrence sera lancée pour la saison 2015.

### **3.6 Portail France Triathlon**

Frank GASQUET, Vice-Président en charge de la Communication et du Marketing, fait savoir que la liaison du portail France Triathlon avec Triathlète Magazine est supprimée.

## **4 Triathlon Evénements**

### **4.1 Bike & Run Paris 2014/Point de situation**

Bernard SAINT-JEAN, Directeur Général, présente un point de situation. Le nombre d'inscrits a décollé depuis la fin des congés d'été, une belle fête se prépare.

### **4.2 FESTIVAL Embrun**

Le Président LESCURE fait savoir que des propositions d'évolution seront soumises à l'organisateur, Gérald IACONO.

### **4.3 Paris 2015**

Bernard SAINT-JEAN, Directeur Général, fait savoir que 2 orientations sont à l'étude pour 2015 :

- Une opération au niveau du bassin de la Villette
- Une opération Parc de Choisy / Tour Eiffel

### **4.4 Contrat de service F.F.TRI./TEVE**

Une proposition de contrat de service sera élaborée en lien avec notre cabinet d'expertise comptable et notre avocat.

### **4.5 Business plan e-boutique**

Ce point sera présenté lors d'un prochain BDF.

## **5 Vie Sportive**

### **5.1 Bilan Embrun 2014**

Le Président LESCURE fait savoir que le Grand Prix a connu un vrai succès et que de nombreux témoignages nous ont été communiqués. Le bilan est globalement satisfaisant. Des évolutions seront proposées pour 2015.

### **5.2 Nice 2014**

Bernard SAINT-JEAN, Directeur Général, présente un point d'information.

Il est à noter que le championnat de France individuel se tient le même jour qu'une coupe du Monde de Triathlon (Alanya – Turquie). Certains athlètes français prendront le départ de cette coupe de monde, mais Frank BIGNET, Directeur Technique National, précise qu'il ne s'agit pas d'une sélection « Equipe de France », il n'y a aucune obligation de participation.

### **5.3 Grandes Epreuves 2015 : projet de calendrier**

Un certain nombre de candidatures ont déjà été validées lors de CDF précédents (Championnat de France des clubs de D1 de Triathlon, championnat de France des Jeune, de Cross Triathlon, Triathlon Elite et U23, Aquathlon...).

La proposition d'attribution des labels à pourvoir sera soumise au prochain CDF.

#### **5.4 Réflexion sur les Championnats de France Jeunes**

Jean-Michel BUNIET, Vice-Président en charge du Développement, propose aux membres du BDF d'engager une réflexion visant à densifier les courses, réduire le nombre de partants par course tout en augmentant le nombre d'athlètes sélectionnés.

Le BDF est favorable au lancement de cette réflexion.

#### **5.5 Réclamation M. SUDRIE & Mme ROUCHER championnats de France LD**

Monsieur SUDRIE et Madame ROUCHER ayant transmis un courrier présentant leurs excuses pour leur absence lors de la remise des prix du Championnat de France Distance L, le BDF valide le versement des primes.

#### **5.6 Demande d'appel du Club de Mulhouse de la décision de la CNS**

Le club de Mulhouse fait appel de la décision de la Commission Nationale Sportive qui a confirmé la pénalité attribuée par la Commission Nationale des Grandes Epreuves pour non-respect du quota d'athlètes de nationalité française sur l'étape d'Embrun.

Le club de Mulhouse ayant saisi la commission de conciliation pour contester le maintien de ces mêmes pénalités pour non-respect du quota d'athlètes de nationalité française sur les étapes de Dunkerque et de Valence, le BDF examinera cette 3eme demande d'appel après réception de la proposition de conciliation du CNOSF.

#### **5.7 Demande d'appel du Club de Poissy de la décision de la CNS**

La décision contestée par le club de Poissy n'étant pas consécutive au traitement d'une réclamation ou d'une contestation telles que définies par la Réglementation Sportive (cf page 115), le club de Poissy sera informé qu'aucune instance fédérale n'est compétente pour traiter leur demande d'appel.

Il sera précisé au club de Poissy qu'il dispose néanmoins d'un délai de deux mois à compter de la notification de la décision de la Commission Nationale Sportive pour la contester auprès du Tribunal Administratif dans le ressort duquel se situe son siège. Il sera également précisé au club de Poissy que la saisine de la commission de conciliation du Comité National Olympique et Sportif Français constitue un préalable obligatoire à tout recours contentieux.

## **6 Développement**

### **6.1 Semaine de communication du Développement Durable**

Jean-Michel BUNIET, Vice-Président en charge du Développement, présente un point d'information.

### **6.2 Séminaire Agadir**

Jean-Michel BUNIET, Vice-Président en charge du Développement, présente un point d'information.

### **6.3 Nomination au sein des Commissions Nationales**

Le Président LESCURE informe le BDF de la nomination de :

- Pierre DELHENS au sein de la Commission Nationale Développement Durable et de la Commission Nationale Outre Mer.
- Patrice CARDINAEL au sein de la Commission Nationale Sportive
- Philippe DUGOUJON au sein de la Commission Nationale Sportive

## **6.4 Directive Européenne 2013/55 reconnaissance des qualifications**

Jean-Michel BUNIET, Vice-Président en charge du Développement, présente un point d'information.

## **6.5 Label Féminin sur les Grandes Epreuves Fédérales et T-shirts féminin sur les championnats de France**

Jean-Michel BUNIET, Vice-Président en charge du Développement, fait savoir que le label féminin ne peut pas être attribué à nos Grandes Epreuves Fédérales à ce jour dans la mesure où le T-Shirt remis aux athlètes ne présente pas une coupe « féminine ».

Le service marketing se rapprochera de notre partenaire pour demander la mise à disposition de T-Shirt avec une coupe « féminine ».

## **6.6 Publications fédérales**

Jean-Michel BUNIET, Vice-Président en charge du Développement, fait état du constat que les seules publications faites par la F.F.TRI. dans Triathlète magazine sont des publications de sanction relevant de cas de dopage dans d'autres fédérations (8 en 3 mois). Considérant que ces publications peuvent être nuisibles à l'image de la F.F.TRI. le Ministère en charge des Sports sera contacté pour déterminer dans quelle mesure la publication officielle des informations réglementaires, disciplinaires, antidopage peut s'effectuer sur notre site Internet en lieu et place de la publication dans le magazine « Triathlète magazine ».

## **6.7 Création d'un Challenge National Jeunes Club**

Il existe un challenge national « individuel jeunes » prenant en compte :

- Le championnat de France de Duathlon (coef 1,5)
- Les ½ finales de championnat de France de Triathlon (coef 1)
- Le championnat de France de Triathlon (coef 2)
- Le championnat de France d'Aquathlon (coef 1,5)

Ce challenge récompense le travail d'un jeune et sa constance sur la saison mais il est insuffisamment valorisé et ne prend pas en compte le travail du club.

Jean-Michel BUNIET, Vice-Président en charge du Développement, propose la création d'un challenge national « club jeunes » prenant en compte :

- Les résultats individuels de chaque jeune du club sur le challenge individuel.
- Des bonification ou compensations pouvant être accordés pour les jeunes retenus par des sélections nationales ou intégrant un dispositif. Ce point restant à préciser.

Il est également proposé d'offrir une plus grande médiatisation des challenges tout au long de l'année et de travailler à une meilleure valorisation des résultats individuels et club.

Les membres du BDF sont favorables à la poursuite de cette réflexion qui sera par ailleurs présentée au prochain CDF.

# **7 Haut Niveau / International/ Médical**

## **7.1 Bilan Equipes de France : projet olympique et paralympique**

Frank BIGNET, Directeur Technique National, présente un point d'information au BDF.

## **7.2 Organisation anniversaire ITU**

Bernard SAINT-JEAN, Directeur Général, présente un point d'information. Les invitations seront transmises dans le courant de la semaine 38.

## **8 Questions diverses**

### **8.1 Adresse électronique institutionnelle**

Il est proposé aux membres du BDF qui le souhaitent de disposer d'une adresse email institutionnelle ...@fftri.com et d'être formés à l'utilisation des outils collaboratifs.

### **8.2 Séminaire international Science et triathlon »**

Frank BIGNET, Directeur Technique National, précise que l'INSEP organisera pour le compte de l'ITU, les 26 et 27 novembre 2015, un séminaire international à destination de scientifiques et d'entraîneurs. La Direction Technique Nationale sera sollicitée pour réaliser certaines interventions.

Le Président clôture la séance et remercie les membres du BDF pour leur participation.

\*\*\*\*\*

**Philippe LESCURE – Président**

**Patrick SOIN – Secrétaire Général**

# **BUREAU DIRECTEUR FÉDÉRAL**

**Vendredi 24 octobre 2014 – 09h30/15h30**  
**Ibis Gentilly**

<b>Présents</b>	Frank BIGNET, Jean Michel BUNIET, Emmanuel CHABANNES, Guillaume FRITSCH, Dominique FRIZZA, Frank GASQUET, Cédric GOSSE, Françoise HUOT JEANMAIRE, Michelle MONSERAT, Philippe LESCURE, Bernard SAINT JEAN, Dominique SAGARY, Patrick SOIN.
<b>Absent excusé</b>	

\*\*\*\*\*

Le Président LESCURE ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux participants.

## **1 Secrétariat Général / Administration Générale**

### **1.1 Point licences**

Au 21 octobre 2014, la F.F.TRI. compte 44846 licenciés et 758 clubs.

### **1.2 AG de ligues régionales – dates et représentation**

50% des dates et lieux d'AG de ligues régionales sont connus à ce jour.

### **1.3 Organisation colloque DTN/CTL/Séminaire des Prés. Ligues**

Les programmes sont validés et seront communiqués aux ligues régionales.

### **1.4 Fonctionnement Siège Fédéral**

Des remédiations doivent être trouvées pour mieux assurer la continuité des services fédéraux durant les périodes d'organisations d'évènements fédéraux.

Un séminaire avec les salariés et les membres du Bureau Directeur sera organisé le 12 juin afin de mesurer le changement d'organisation du siège fédéral.

### **1.5 Point Triathlète Magazine**

Courant janvier 2015, le Président rencontrera le directeur de Triathlète Magazine pour définir les demandes fédérales sur la nouvelle saison sportive.

### **1.6 Ordre du jour séminaire des Président(e)s de Ligues**

L'ordre du jour est validé et sera communiqué aux présidents de ligues régionales dans les meilleurs délais.

### **1.7 Calendrier des réunions BDF/CDF 2015 semestre 1**

16 janvier 2015 : BDF (9h30-18h30 / PARIS)

20 février 2015 : BDF (14h-19h / PARIS)

21 février 2015 : CDF ouvert aux Président(e)s de Ligues (PARIS)

14 mars 2015 : Assemblée Générale Fédérale (TALMONT SAINT-HILAIRE)

15 mars 2015 : CDF ouvert aux Président(e)s de Ligues (9h-12h / TALMONT SAINT-HILAIRE)

17 et 18 avril 2015 : séminaire du BDF (ARCACHON)

29 mai 2015 : BDF (9h-18h / PARIS)  
12 juin 2015 : BDF (14h-19h / PARIS)  
13 juin 2015 : CDF (PARIS)

## **2 Trésorerie Générale**

### **2.1 Calendrier clôture exercice 2014**

Le Trésorier précise le calendrier de clôture budgétaire.

### **2.2 Créances**

Le Trésorier présente le tableau des créances et précise les engagements établis avec les différents organismes.

### **2.3 BP Prévisionnel 2014/2015**

Le budget prévisionnel est en cours de finalisation suite à différentes réunions avec les services et les présidents de commissions nationales.

Il sera proposé au BDF du 12 décembre, puis au CDF de février 2015 avant d'être proposé pour adoption à l'Assemblée Générale Fédérale du 14 mars 2015.

### **2.4 Contrôle de Gestion CNF: situation au 31/08/2014**

La Commission Nationale Financière a travaillé sur une analyse de gestion du budget fédéral.

### **2.5 Optimisation fiscale : rapport cabinet comptable**

La société Accord Sport a été et est sollicitée pour proposer des pistes d'évolution.

### **2.6 Contrat de service F.F.TRI./TEVE**

Des réunions de travail sont en cours afin de finaliser le contrat de service d'ici fin 2014.

## **3 Marketing / communication**

### **3.1 Partenariat ISOSTAR 2015/2016**

Le Bureau Directeur valide la reconduction du contrat pour les saisons 2015 et 2016.

## **4 Triathlon Evénements**

### **4.1 Redevance mise à disposition logiciel inscriptions**

Ce point est reporté au Bureau Directeur du 12 décembre 2014.

## **5 Vie Sportive**

### **5.1 CR Sportif triathlon de Nice et Bike and Run Paris**

Le vice-président en charge de la vie sportive présente un bilan de ces deux épreuves, qui se sont très bien déroulées.

## **5.2 Calendrier des Grandes Epreuves Fédérales**

Le vice-président en charge de la vie sportive présente le calendrier prévisionnel des grandes épreuves fédérales. Ce dernier sera proposé pour validation lors du comité directeur du 25 octobre.

## **5.3 ISF VERSAILLES**

L'UNSS doit préciser l'aide attendue par la F.F.TRI. par l'intermédiaire du vice-président en charge de la vie sportive

## **5.4 Proposition de mise en place d'une formation à l'attention des Présidents de club de D1 concernant les obligations sociales des clubs et le statut des sportifs**

Une information aux clubs sera faite au moment de la réunion des clubs de D1 de triathlon.

## **5.5 Demande d'appel du club de Mulhouse (non respect du quota d'athlètes français sur l'étape d'Embrun)**

Le club de Mulhouse a formulé une demande d'appel pour contester la décision de la Commission Nationale Sportive qui a confirmé la pénalité de 1000 € qui lui a été notifiée par la Commission Nationale des Grandes Epreuves pour non respect du quota d'athlètes de nationalité française sur l'étape d'Embrun.

La commission de conciliation du CNOSF ayant proposé au club de Mulhouse d'en rester à la décision fédérale suite à la contestation des pénalités de 1000 € infligées au club de Mulhouse pour non respect du quota d'athlètes de nationalité française sur les étapes de Dunkerque et de Valence, le BDF décide à l'unanimité de confirmer la décision de la Commission Nationale Sportive et de maintenir la pénalité de 1000 € pour non respect du quota d'athlètes de nationalité française sur l'étape d'Embrun.

## **6 Développement**

Le vice-président fait un point d'étape sur le développement du projet Espace Tri 2.0.

Le comité d'évaluation de la labellisation des écoles de triathlon s'est réuni le 23 octobre. Quatre-vingt-dix (90) écoles de triathlon ont été labellisées deux étoiles.

## **7 Haut Niveau / International/ Médical**

### **7.1 Club France 2015**

Le vice-président en charge du haut niveau, de l'international et du médical présente un bilan du Club France 2014 et précise que cinq (5) épreuves I.T.U. sont programmées pour la saison sportive 2015. Il fait également part des perspectives afin de permettre à nos licenciés de partager un déplacement à l'étranger dans de bonnes conditions.

### **7.2 Convention F.F.TRI.- SHN**

La convention est validée en prenant en compte les amendements proposés par les membres du Bureau Directeur.

## 8 Relation avec les Ligues Régionales / Discipline

### 8.1 Epreuves soumises à autorisation

Le Bureau Directeur souhaite porter une réflexion et faire preuve de pédagogie auprès des épreuves non agréées. Il est rappelé que les licenciés F.F.TRI. ne sont pas couverts par l'assurance fédérale sur ce type d'épreuves et qu'il est de la responsabilité de l'organisateur d'une épreuve non agréée par la F.F.TRI. de souscrire une assurance qui couvre sa responsabilité civile, celle des participants à la manifestation et de toute personne nommément désignée par l'organisateur qui prête son concours à l'organisation de celle-ci.

Conformément à l'article A331-24 du code du sport : « *Les conditions générales des polices d'assurances souscrites par les organisateurs d'épreuves ou compétitions sportives, en application des dispositions des articles R. 331-6 à R. 331-17-2, devront être conformes au modèle de l'annexe III-21-1 du présent code.* » (Annexe III-21-1 disponible en cliquant ou en recopiant le lien ci-après : <http://urlz.fr/QVh>).

En complément de la souscription d'une couverture Responsabilité Civile pour les participants (licenciés et non licenciés), les organisateurs d'une épreuve non agréée par la F.F.TRI. sont invités à informer les participants qu'il peut être de leur intérêt de souscrire, auprès de l'assureur de leur choix, un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer.

## 9 Questions diverses

Le Président clôture la séance et remercie les membres du BDF pour leur participation.

\*\*\*\*\*

**Philippe LESCURE – Président**

**Patrick SOIN – Secrétaire Général**